

Election du Président - 2009

Lundi 16 Novembre 2009 - Jean-Louis BORLOO est élu Président du Parti RADICAL
 Détails et résultats à venir -Vote en ligne du lundi 9 novembre à 10h au dimanche 15 novembre 18h.

Si vous n'avez pas reçu vos codes,
 à partir du lundi 9 novembre appelez la hot line au 01 70 99 00 95

Du lundi au samedi de 9h à 20h

Le mercredi 11 novembre de 10h à 18h

Le dimanche 15 novembre de 9h à 18h Règlements électoraux Tout adhérent du Parti Radical peut se présenter à la Présidence du Parti (délai du dépôt des candidatures : le 14 septembre dernier). Pour être valable, la candidature devait avoir obtenu le parrainage d'au moins 5 Présidents de Fédération qui resteront anonymes. Tous les adhérents à jour de cotisation pourront voter, sauf les nouveaux adhérents après le 12 octobre. L'élection aura lieu par vote électronique, via internet ou des permanences dans les Fédérations. Les adhérents 2007 - 2008 pourront se mettre à jour de cotisation jusqu'au vote.

Le règlement complet (PDF)

Calendrier électoral

- Mercredi 16 septembre : publication des candidatures à la Présidence du Parti.
- Lundi 12 octobre : arrêt de la liste électorale : à partir de cette date, les nouveaux adhérents ne pourront pas voter ; en revanche les anciens adhérents 2007, 2008, pourront renouveler leur cotisation jusqu'au jour du vote.
- A partir du 26 octobre : envoi du courrier et des codes à l'ensemble des électeurs.
- Du 9 au 15 novembre : vote du premier tour.
- Du 24 au 27 novembre: vote éventuel du deuxième tour.
- Samedi 28 et dimanche 29 novembre : Congrès du Parti Radical à Paris (Maison de la Chimie). Le calendrier complet (PDF)

Comment voter ?

A partir du 26 octobre, chaque adhérent 2007-2008 et 2009 du Parti Radical recevra un courrier avec ses codes pour voter. A l'ouverture du vote (1er tour du 9 au 15 novembre) : chacun pourra voter via internet ou dans la permanence de sa Fédération (système externalisé avec des codes personnels et confidentiels, gérés par une société extérieure et expérimentée dans les votes électroniques : Election Europe).

Les codes seront toutefois activés pour les seuls adhérents à jour de cotisation. Pour les autres, il faudra qu'ils renouvellent leur adhésion en l'envoyant à leur Fédération ou Place de Valois : dès réception, leur code sera activé pour pouvoir voter. Attention : il est préférable de ne pas attendre la dernière minute pour se mettre à jour de cotisation (prévoir entre 24h et 48h pour la mise à jour et l'activation du code). Pendant la semaine du vote, une hotline téléphonique sera ouverte, pour répondre à tous les problèmes rencontrés par les adhérents pour voter.

Publication des candidatures (16/09/2009)

« Conformément au Règlement électoral, la Commission permanente de contrôle du Parti Radical, qui s'est réunie le 15 septembre 2009, a examiné les candidatures à la Présidence du Parti.

Six demandes de candidatures ont été adressées au Secrétaire général. Seule la candidature de Jean-Louis BORLOO a reçu les cinq parrainages de Présidents de Fédération requis.

Par conséquent, après vérification de la Commission permanente de contrôle du Parti, Jean-Louis BORLOO est seul candidat à la Présidence du Parti Radical.

L'élection par l'ensemble des adhérents aura lieu par vote électronique, la semaine du 9 au 15 novembre. »

Télécharger le « Modernité radicale » n° 18 Octobre-Novembre-Décembre 2009

A la une: 110ème Congrès, le grand rendez-vous Radical

Documents

- Le mémo (PDF)
- Le règlement (PDF)
- Le calendrier (PDF)
- Modernité radicale n°18 (PDF)
- BIRS n°17 du 10 novembre 2009 (PDF)